



CONVOCATION CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ

Département Technique
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U13-U14-U15 FEMININES
Jeudi 18 et Vendredi 19 Avril 2024 à Agde

(Merci de confirmer au plus vite la présence de vos joueuses sélectionnées pour ce centre de perfectionnement féminin : yvincent@herault.fff.fr)

Madame, Monsieur, président(e), secrétaire, éducateur(trice) responsable des féminines de votre club, veuillez trouver cette convocation officielle pour la participation de vos joueuses sélectionnées dans les différentes catégories qui aura lieu les :

JEUDI 18 et VENDREDI 19 Avril à Agde de 10h00 à 16h30 (17h30 le vendredi)

Adresse du stade : Complexe Sportif Daniel Rivalta
34300 Agde

Programme du centre de perfectionnement sur 2 jours :

Horaires	JEUDI 18/04	Horaires	VENDREDI 19/04
9h00	Arrivée Staff + installation des séances	9h00	Arrivée Staff + installation des séances
9h45-10h00	Arrivée des joueuses	10h00	Arrivée des joueuses
10h10-10h30	Présentation du CP (Vestiaires)	10h10-10h30	Vestiaires (séance photo indiv)
10h30-10h45	Vestiaires + répartition terrains	10h30-11h30 U14 F	Séance
10h45-12h15	Séance	10h30-12h00 U13 F - U15 F	
12h30-13h30	Repas	11h45-13h00	Repas
13h30-14h15	Ateliers	14h00 14h30	Match U14 F – U13 RCO AGDE Match U13 F – U12 RCO AGDE
14h45-16h30	Séance	15h30	Match U15 F – U17 F ASM 34
16h30	Clôture journée	17h00	Clôture CPF

Les repas du midi seront des repas « tirés du sac ». Chaque joueuse ramène son repas (possibilité de faire réchauffer dans le club house du club).

Chaque catégorie aura à sa disposition un vestiaire. Prévoir des vêtements chauds entre les séances ou une seconde tenue d'entraînement.

Si les joueuses partent du stade pour le repas du midi, elles doivent être accompagnées par un adulte qui sera responsable d'elles le temps de leur absence et devront avertir Yoann le responsable.

Il est important de rappeler les rôles des parents ou éducateurs sur cet évènement : interdiction de filmer / encourager sans donner d'indications ou de consignes / critiques envers les joueuses strictement interdites

Yoann VINCENT – CTD DAP – 07.57.84.25.12 – yvincent@herault.fff.fr – herault.fff.fr